

Pour le Maire et par délégation,
 Madame Stéphanie MACZUHA
 Directrice Générale des Services



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 13 Mars 2024

<p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 6 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 14</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le treize mars à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 27-02-2024 <u>Date d'affichage</u> 27-02-2024</p>	<p>PRÉSENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Régis NOTOT, Éric EGO, Pascal ROUSSEAU, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Martine DELZENNE, Mélanie DELANNOIS Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Sandrine SPARTY, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENT : ABSENTS EXCUSÉS : ONT DONNÉ PROCURATION : Quentin BERNARD, Mélanie DELANNOIS, Carole HURIAU, Bernard DELEMER, Frédérique FERREIRA, Serge BEAREZ SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Audrey VERHAEGUE</p>

Délibération n°6/2024/LM/SM

Objet : Demande de subvention Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024

Le Point Rencontre Jeunesse est actuellement installé dans les locaux de l'école Brassens à Marchiennes.

Afin de développer une politique jeunesse pointue ouverte au plus grand nombre et à l'aune du départ de la Trésorerie de Marchiennes vers les Services de Gestion Comptable d'Orchies, il est envisagé d'installer le PRJ dans les locaux de l'ancienne perception.

Si des travaux d'installation d'une nouvelle chaudière ont été fait récemment, le bâtiment comporte des huisseries bois simple vitrage ne permettant pas réaliser des économies d'énergie.

Une société a été contactée pour réaliser un premier devis et le coût des travaux s'élève à 70 406, 90 euros HT soit 84 488,28 euros TTC.

Compte tenu du coût, la collectivité envisage de demander la DETR pour amoindrir le coût initial d'investissement.

Cette dernière portée à hauteur de 40 % (plafond maximum sur le montant hors taxes des travaux) permettrait de compter sur une recette de 28 162,76 euros.

